

Le compte n'y est pas !

Les derniers chiffres de l'OFS confirment l'ampleur et la persistance de l'écart salarial entre femmes et hommes. Pour faire reculer cette inégalité qui profite aux patrons, une nouvelle grève féministe s'impose.

Si l'âge de la retraite avançait au rythme de l'égalité salariale, nous devrions travailler non pas une année de plus, mais 8 années de moins. Tel est le niveau de l'écart de salaire persistant entre les hommes et les femmes, calculé par l'Office fédéral de la statistique (OFS) – et cela, sans prendre en compte le travail gratuit¹. C'est sur la base de cette égalité inexistante qu'une majorité d'hommes nous a imposé de travailler une année de plus dans le projet d'AVS 21. Il y a de quoi être en colère !

Moins de salaire chaque mois

« En 2020, l'écart salarial global entre les sexes a diminué », écrit l'OFS. Tenez-vous bien: la baisse est de 1%, pour un écart salarial qui se monte à 18% ! Exprimé en francs, chaque mois de leur vie active, les femmes perdent 1500 francs par rapport aux hommes. Le secteur public n'est pas épargné par les inégalités: dans l'enseignement, les femmes gagnent en moyenne 12,5% de moins, soit 1046 francs égarés chaque mois; dans le secteur de la santé et du social, l'écart de salaire moyen est de 19,5%, ce qui équivaut à 1602 francs mensuels; et encore dans le secteur public (Confédération, cantons, communes et églises), la différence est de 15%, soit 1373 francs. Il y a de quoi être en colère !

Un revenu « fictif »

Il est utile de préciser que l'enquête suisse sur les salaires, dont les principaux résultats viennent d'être publiés par l'OFS, prend en considération le salaire mensuel brut moyen à plein temps. L'inégalité salariale dont il est question ici n'a donc rien à voir avec le fait que nombre de femmes travaillent à temps partiel. Car en effet, en Suisse, la majorité des femmes, en particulier les mères, sont actives professionnellement à temps partiel – et pas toujours par choix. Le salaire moyen indiqué par l'OFS est donc théorique pour plus de la moitié d'entre elles: en 2020, ce salaire moyen est de 6817 francs pour les femmes, et de 8317 francs pour les hommes.

Discrimination à la hausse

L'OFS insiste sur l'écart salarial dit inexpliqué, qui est considéré comme « discriminatoire » car il n'est justifié par rien d'autre que l'appartenance (ou l'assignation) au sexe féminin. Or cet indicateur est très discutable d'un point de vue féministe. Il ne tient en effet pas compte de phénomènes aussi connus que le plafond de verre ou la dévalorisation des emplois exercés majoritairement par les femmes. Cela dit, dans une société qui combat les discriminations, l'écart salarial dit inexpliqué devrait diminuer. En Suisse, c'est le contraire: la part de cette marge totalement arbitraire a augmenté, passant de 42% en 2014 à 48% en 2020. Cela signifie qu'entre 2014 et aujourd'hui, la discrimination au travail s'est accrue ! Cet écart non justifié représente une somme de 717 francs par mois; calculée sur une vie active de 40 ans, la perte totale est de 344 160 francs. Un gros manque à gagner que rien ne motive, mais qui explique l'immense écart des rentes entre les femmes et les hommes.

¹ OFS: *Analyse des différences de salaires entre les femmes et les hommes 2020*. 22 novembre 2022.

Le calvaire des bas salaires

L'enquête de l'OFS calcule aussi la part de l'inégalité inexplicée selon la position occupée dans l'entreprise. Si la discrimination salariale existe à tous les échelons et si elle s'est accrue partout, ce sont les simples employées qui subissent le plus grand écart non justifié: pour elles, il est de 82% , contre 55% pour les cadres. En clair, la quasi-totalité de l'inégalité salariale des bas et moyens revenus est due à une discrimination qui ne se fonde sur rien d'autre que le genre. C'est énorme ! Nous sommes très loin de la vision idyllique de l'égalité que tentent de nous vendre les femmes bourgeoises, le patronat et la droite. Le problème est encore aggravé par le fait que la loi sur l'égalité et son application sont si strictes et inadéquates qu'il est très difficile d'affronter une procédure juridique sur la question, et encore plus de la gagner.

S'il est si laborieux de faire avancer l'égalité des salaires, c'est parce que l'économie en tire profit: l'argent volé aux travailleuses finit dans les poches des patrons et des actionnaires. Et ceux-ci ne veulent rien lâcher de leurs privilèges. De notre côté, nous ne lâcherons rien non plus. En avant pour une nouvelle grève féministe le 14 juin 2023 !

Michela Bovolenta, secrétaire centrale
Syndicat des services publics

Novembre 2022